POLITIQUE D'ADMISSION DU LYCÉE LOUIS MASSIGNON

Septembre 2025

Lycée Louis Massignon : Economic license:CN-1002039, ADEK Educational license: 128
Version : 1.0
Date d'entrée en vigueur : Septembre 2025
Prochaine révision : Septembre 2026
Référence ADEK : ADEK School Student Administrative Affairs Policy (September 2024, Version 1.1)

---

1. Introduction

Le lycée Louis Massignon (LLM) est un établissement scolaire mixte, relevant de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), et homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le LLM sait que choisir une école pour votre enfant est une décision importante. Cette politique garantit un cadre transparent et équitable pour les admissions, conformément aux exigences de l'ADEK et aux valeurs de l'école française. L'établissement adopte une approche juste et transparente et ne pratique aucune discrimination fondée sur le sexe, les besoins éducatifs spéciaux, la religion ou les croyances, la langue ou les conditions médicales. Les décisions d'admission relèvent du/ de la chef.fe d'établissement.

Le lycée Louis Massignon permet aux familles et aux élèves intéressés de visiter l'établissement avant toute inscription, sur simple prise de rendez-vous via le site de l'école : https://llm.education/book-a-tour/. Cette politique est disponible sur le site web de l'école.

3. Procédure de candidature et d'inscription

Les candidatures se font via la plateforme Eduka en deux étapes :

- **Création d'un dossier**. Les demandes d'admission sont communes aux deux lycées français d'Abu Dhabi (Lycée Louis Massignon et lycée Théodore Monod).
- **Saisie des informations complémentaires** pour l'établissement choisi.
  Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas traités.

Les dates limites de dépôt et les délais de traitement sont communiqués annuellement sur le site web, par mail et via Eduka.

- **Commissions d'admission et offres** : Votre candidature sera étudiée par notre équipe d'admission

- **Conditions des offres :** Une offre de place est conditionnelle à :

  - La fourniture de toutes les informations et documents manquants dans les délais impartis.
  - La réussite d'un test ou d'une évaluation, si cela est spécifié dans l'offre.

◦ Le respect des critères d'admission.
◦ Le paiement des frais d'inscription initiaux avant la date limite.

- **Réinscriptions** : La campagne de réinscriptions est ouverte à des dates spécifiques. Pour accéder à la plateforme de réinscription, vos frais de scolarité de l'année précédente doivent être à jour. Toute réinscription effectuée au-delà d'une date limite sera placée sur liste d'attente. Sans démarche de réinscription, votre enfant sera automatiquement désinscrit.

- **Liste d'attente :** En cas de capacité d'accueil insuffisante, une liste d'attente est établie selon des critères transparents. Pour assurer la stabilité des familles et la continuité pédagogique, priorité est donnée aux fratries et aux élèves du système homologué français. Les places libérées sont attribuées dans l'ordre de la liste, après validation des dossiers complets. Cette liste est réinitialisée chaque trimestre et communiquée aux familles concernées. Les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) sont soumis aux mêmes critères de priorité, sans discrimination. Leur admission est conditionnée à la capacité de l'établissement à répondre à leurs besoins, conformément à la Politique d'Inclusion (Cf. section 5. de cette politique).

4. Critères d'admission spécifiques

- **Âge et placement en classe :**

L'âge est déterminé par référence au **1er janvier de l'année civile**. L'admission au lycée Louis Massignon, qui dispense le curriculum français, implique l'acceptation par les familles des particularités de ce système, y compris les critères d'âge qui peuvent différer des normes de l'ADEK et potentiellement affecter le niveau d'admission de l'élève en cas de transfert vers un autre établissement aux Émirats arabes unis. Conformément aux directives de l'ADEK, les parents devront signer un engagement reconnaissant ces implications spécifiques (notamment pour les élèves de la maternelle et du CP nés après le 31 août de l'année).

- **Exigences linguistiques :**

◦ A l'exception de l'inscription en maternelle, une **bonne connaissance de la langue française** est requise. A partir de l'école primaire, un test de français oral sera demandé pour les enfants venant d'un système non français (sauf pour l'admission en maternelle).

◦ Pour **l'entrée au secondaire,** les élèves venant d'un système non français devront passer un test écrit en français et en mathématiques. L'école se réserve le droit d'annuler une offre ou de proposer une classe inférieure si l'élève échoue à ces tests.

◦ L'admission dans certaines sections spécifiques (ex : SIB collège, BAC International) est soumise à des conditions de maîtrise de l'anglais.

5. Admission des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP / ALN)

Le lycée Louis Massignon (LLM) est fermement engagé en faveur de l'éducation inclusive, garantissant que les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP/ALN) et leurs fratries ne sont pas discriminés lors de l'admission et sont accueillis dans la limite des capacités et des ressources de l'établissement.

Pour mieux accompagner votre enfant, veuillez vous référer à la Politique d'inclusion du lycée Louis Massignon (Version 1.0, Septembre 2025) qui détaille notre approche, nos procédures et les dispositifs de soutien disponibles.

Les principes clés régissant l'admission des EBEP/ALN au LLM incluent :

- **Divulgation des besoins** : Pour mieux accompagner votre enfant, le LLM a besoin que les familles transmettent tous les documents concernant ses besoins particuliers (diagnostics, etc.).

- **Objectif des évaluations d'admission** : Les évaluations éventuelles (observations, entretiens, tests de placement) servent uniquement à déterminer le niveau de soutien requis et le placement approprié de l'élève conformément aux directives de l'ADEK. Ces évaluations ne constituent pas un motif de refus.

- **Aménagements** : Le LLM met en place tous les aménagements raisonnables pour garantir l'accès aux locaux et aux services. Cependant, si les besoins dépassent nos capacités à assurer la santé, la sécurité ou l'accès à l'éducation, l'établissement soumet une notification d'« incapacité à accueillir » à l'ADEK et vous en informerons directement.

- **Coût des services d'inclusion** : Le LLM s'engage à ne pas facturer de frais supplémentaires pour les services d'inclusion de base. Toutefois, les frais liés à des services spécialisés ou personnalisés (par exemple, interventions de spécialistes externes agréés sur le campus ou accompagnement individuel par un AESH) restent à la charge des familles.

7. Conformité générale et engagements du lycée

- **Protection de l'enfance et sauvegarde** : Le Lycée Louis Massignon s'engage à assurer la sécurité, le bien-être et la protection de tous ses élèves conformément aux exigences de l'ADEK (Student Protection Policy et Safeguarding Policy) et aux lois locales, notamment la Federal Law No. 3 of 2016 on Child Rights (Wadeema's Law). Tout le personnel du lycée s'engage à connaître et respecter ces lois et à signaler tout élément inquiétant recueilli ou observé.

- **Règlement Intérieur (RI)** : En inscrivant votre enfant au LLM et en signant le règlement intérieur, vous acceptez les programmes définis par le ministère de l'éducation nationale français, les valeurs de l'école française et les règles d'organisation de l'établissement. Le non-respect du règlement intérieur peut conduire à la non-réinscription de l'élève pour l'année suivante.

- **Loi locale et immigration** : Tout élève doit être déclaré auprès des autorités locales, et les documents indispensables à cette démarche (copie du passeport, Emirates ID, certificat de transfert le cas échéant, etc) doivent être fournis dans un délai de 6 semaines suivant son entrée. Conformément à la demande de l'ADEK, ces données sont partagées avec l'ADEK.

- **Accès à l'établissement** : Pour garantir la sécurité de tous, la circulation des parents et de toute personne extérieure au lycée dans les locaux est strictement interdite pendant et en dehors des horaires scolaires.

- **Confidentialité des données** : Le LLM s'engage à protéger la confidentialité des informations personnelles de tous ses élèves conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et aux lois locales.

- **Communication avec les familles**: Le LLM privilégie une communication transparente avec les familles. Le Manuel des Parents détaille les engagements mutuels école-familles et doit être accepté lors de l'inscription.

- **Accompagnement des nouveaux élèves :** Lors de la rentrée scolaire, un moment d'échange spécifique est consacré aux nouveaux élèves, accueillis avec leurs familles par les équipes de Direction, du pôle inclusion et les enseignants. Les dossiers des élèves sont transférés aux écoles d'accueil conformément aux directives de l'ADEK.

8. Révision de la politique

Cette politique évolue pour mieux servir notre communauté scolaire. Elle sera revue et mise à jour régulièrement, au moins annuellement, ou selon les besoins, afin de garantir sa pertinence et sa conformité continue avec les réglementations de l'ADEK, les textes du Ministère de l'Éducation Nationale français, et les besoins évolutifs de notre communauté scolaire.

N'hésitez pas à contacter le LLM pour toute question - l'ensemble des équipes est là pour vous accompagner dans votre projet éducatif.

LYCÉE LOUIS MASSIGNON ADMISSION POLICY

September 2025

Lycée Louis Massignon: Economic license:CN-1002039, ADEK Educational license: 128
Version : 1.0
Effective Date : September 2025
Next Revision : September 2026
ADEK Reference : ADEK School Student Administrative Affairs Policy (September 2024, Version 1.1)

---

1. Introduction

The Lycée Louis Massignon (LLM) is a coeducational school, under the authority of the Agency for French Education Abroad (AEFE), and approved by the Ministry of National Education.

The LLM knows that choosing a school for your child is an important decision. This policy ensures a transparent and fair framework for admissions, in line with ADEK requirements and the values of the French school. The institution takes a fair and transparent approach and does not discriminate on the basis of gender, additional learning needs, religion or beliefs, language or medical conditions. Admission decisions are the responsibility of the Principal.

The Lycée Louis Massignon allows families and interested students to visit the school before any registration, by simply making an appointment via the school's website: https://llm.education/book-a-tour/. This policy is available on the school's website.

3. Application and registration procedure

Applications are made via the Eduka platform in two stages:

- **Creating a file**. Applications for admission are common to the two French high schools in Abu Dhabi (Lycée Louis Massignon and Lycée Théodore Monod).
- **Entering additional information** for the chosen institution. Incomplete or late applications will not be processed.

Submission deadlines and processing times are communicated annually on the website, by email and via Eduka.

- **Admission committees and offers** : Your application will be reviewed by our admissions team
- **Conditions of the offers:** An offer of a place is conditional on:
    - The provision of all missing information and documents within the given deadlines.
    - Successful completion of a test or assessment, if specified in the offer.
    - Compliance with the admission criteria.
    - Payment of the initial registration fee before the deadline.
- **Re-registrations** : The re-registration campaign is open on specific dates. To access the re-registration platform, your tuition fees from the previous year must be up to date. Any re-registration made after a deadline will be placed on the waiting list. Without a re-registration process, your child will be automatically deregistered.
- **Waiting list:** In the event of insufficient capacity, a waiting list is established according to transparent criteria. To ensure the stability of families and seamless transition, priority is given to siblings and students in the French approved system. The places freed up are allocated in the order of the list, after validation of the complete files. This list is reset every quarter and communicated to the families concerned. Students with additional learning needs (EBEP) are subject to the same priority criteria, without discrimination. Their admission is conditional on the institution's ability to meet their needs, in accordance with the Inclusion Policy (see section 5. of this policy).

4. Specific admission criteria

- **Age and Class placement:**

The age is determined by reference to **1 January of the calendar year**. Admission to the Lycée Louis Massignon, which provides the French curriculum, involves families' acceptance of the particularities of this system, including age criteria that may differ from ADEK standards and potentially affect the student's level of admission in the event of transfer to another institution in the UAE. In accordance with ADEK's guidelines, parents will be required to sign a pledge acknowledging these specific implications (especially for kindergarten and CP students born after August 31 of the year).

- **Language requirements:**

◦ With the exception of enrolment in kindergarten, a **good knowledge of the French language** is required. From primary school, an oral French test will be required for children coming from a non-French system (except for admission to kindergarten).

◦ For **entry to secondary school,** students coming from a non-French system will have to take a written test in French and mathematics. The school reserves the right to cancel an offer or suggest placement in a lower grade if the student fails these tests.

◦ Admission to certain specific sections (e.g. SIB college, BAC International) is subject to English proficiency conditions.

5. Admission of pupils with Additional Learning Needs (EBEP / ALN)

The Lycée Louis Massignon (LLM) is firmly committed to inclusive education, ensuring that students with Additional Learning Needs (EBEP/ALN) and their siblings are not discriminated against during admission and are welcomed within the limits of the school's capacities and resources.

To better support your child, please refer to the Inclusion Policy of the Lycée Louis Massignon (Version 1.0, September 2025) which details our approach, our procedures and the support mechanisms available.

Key principles governing the admission of EBEP/ALN to the LLM include:

- **Disclosure of needs** : To better support your child, the LLM needs families to send all documents concerning his or her specific needs (diagnoses, etc.).

- **Purpose of Admissions Assessments** : Any assessments (observations, interviews, placement tests) are only used to determine the level of support required and the appropriate placement of the student in accordance with ADEK guidelines. These evaluations do not constitute grounds for refusal.

- **Accommodations** : The LLM makes all reasonable accommodations to ensure access to the premises and services. However, if the need exceeds our capacity to ensure health, safety, or access to education, the school will submit an "Inability to Host" notification to ADEK and will notify you directly.

- **Cost of inclusion services** : The LLM is committed to not charging additional fees for core inclusion services. However, the costs related to specialised or personalised services (for example, interventions by approved external specialists on campus or individual support by an AESH) remain the responsibility of the families.

7. General compliance and commitments of the school

- **Child Protection and Safeguarding** : Lycée Louis Massignon is committed to ensuring the safety, well-being, and protection of all its students in accordance with the requirements of the Student Protection Policy and Safeguarding Policy (ADEK) and local laws, including Federal Law No. 3 of 2016 on Child Rights (Wadeema's Law). All the staff of the school are committed to knowing and respecting these laws and to reporting any worrying element collected or observed.

- **School rules (RI):** By enrolling your child in the LLM and signing the internal regulations, you agree to the programs defined by the French Ministry of Education, the values of the French school and the rules of organization of the school. Failure to comply with the internal rules may lead to the student not being re-enrolled for the following year.

- **Local law and immigration** : All students must be registered with the local authorities, and the documents required for this process (copy of passport, Emirates ID, transfer certificate if applicable, etc.) must be provided within 6 weeks of entry. In accordance with ADEK's request, this data is shared with ADEK.

- **Access to the school** : To guarantee the safety of all, the circulation of parents and anyone from outside the school on the premises is strictly forbidden during and outside school hours.

- **Data Privacy** : The LLM is committed to protecting the privacy of all its students' personal information in accordance with the General Data Protection Regulation (GDPR) and local laws.

- **Communication with families**: The LLM prioritizes transparent communication with families. The Parents' Handbook details the mutual school-family commitments and must be accepted at the time of registration.

- **Support for new students:** At the beginning of the school year, a specific moment of exchange is dedicated to new students, welcomed with their families by the management teams, the inclusion department and the teachers. Student files are transferred to the host schools in accordance with ADEK guidelines.

8. Policy review

This policy is evolving to better serve our school community. It will be reviewed and updated regularly, at least annually, or as needed, to ensure its relevance and continued compliance with ADEK regulations, the texts of the French Ministry of Education, and the evolving needs of our school community.

Do not hesitate to contact the LLM with any questions - all the teams are there to support you in your educational project.

	Rédigé par	Révisé par	Approuvé par le/la cheffe d'établissement
Rédacteurs	Chargée de conformité Direction	Direction	Anne-Sophie GOUIX
Date	Juin 2025	Juin 2025	
Signature		Youcef Benhamou Anne-Sophie GOUIX Audrey Hosny - Guinard William Ribas	